



COMMUNIQUÉ

Paris, le 26/02/2026

VOIE DE COVOITURAGE : FACE AUX VERBALISATIONS INJUSTIFIÉES, « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » APPELLE À LA SUPPRESSION DU DISPOSITIF.

Alors que la voie de covoiturage sur le périphérique est réservée aux véhicules transportant au moins deux personnes, de nombreux usagers, accompagnés de leur bébé sur le siège auto, reçoivent des PV à 135 € faute de détection de la part des agents et des radars. L'association « 40 millions d'automobilistes » demande la fin de cette mesure totalement injuste et trompeuse.

Un accès à la voie de covoiturage autorisé pour les bébés, mais ignoré par la technologie

Entrée en vigueur depuis le 3 mars 2025, la voie réservée au covoiturage sur le périphérique parisien est destinée aux véhicules transportant au moins deux personnes (excepté les poids lourds de plus de 3,5 t), les transports en commun, les taxis, les véhicules d'intérêt général prioritaire et enfin les VTC transportant au moins un client. Néanmoins, aucune mention n'exclut les bébés de cette mesure : un nourrisson est un passager à part entière.

Pourtant, de nombreux automobilistes, usagers de la voie de covoiturage, reçoivent des contraventions de 135 €. La vidéo-verbalisation, assistée par ordinateur et assurée par les agents assermentés, échoue lamentablement à détecter la présence des bébés à l'aide de leurs dispositifs de sécurité.

« 40 millions d'automobilistes » demande le terme immédiat à ce système défaillant

L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure déguisée sous prétexte d'écologie, dont le seul but réel semble être de renflouer les caisses de l'État en verbalisant les parents.

Philippe NOZIÈRE, président de l'association « 40 millions d'automobilistes », déclare : « Est-ce que le système est fiable ? Non. Et s'il n'est pas fiable, alors il doit disparaître immédiatement ».

« Aujourd'hui, la mairie de Paris semble faire peu de cas de la réalité des familles. Sous couvert d'écologie, on verbalise des parents qui circulent avec leur bébé, comme si leur situation n'entraînait pas en ligne de compte. À force de contrôles automatisés défaillants, le message envoyé est clair : la considération pour la vie de famille passe après la logique de sanction, ce qui compte, c'est l'argent et vous dégoûter définitivement de la voiture. », réagit Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

En ce sens, l'association exige l'annulation immédiate de tous les PV dressés et l'arrêt définitif de ce dispositif de contrôle défaillant.



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

→ **À propos de "40 millions d'automobilistes" :** "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.